

Redécoupage électoral :

**Le fédéral convoite la partition du territoire des Laurentides**

**Laurentides–Labelle, le 28 septembre 2022** – Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle et présidente du caucus du Bloc Québécois, prenait aujourd’hui la parole devant la Commission de délimitation des circonscriptions, de passage à l’Hôtel Mont-Gabriel dans la ville de Sainte-Adèle, afin de faire entendre son plaidoyer et de manifester avec véhémence son opposition à la convoitise du fédéral de partitionner le territoire des Laurentides.

La Constitution impose un examen des limites des circonscriptions après chaque recensement décennal, afin de refléter les changements et les mouvements de la population. L’actuel processus de redécoupage est mené par des commissions qui travaillent à établir les limites des circonscriptions. Le directeur général des élections est ensuite chargé d’appliquer la formule de représentation prévue dans la Constitution pour déterminer la nouvelle répartition des sièges à la Chambre des communes.

« Comprenez-moi bien : le Bloc Québécois n’est pas contre un projet de redécoupage électoral. La croissance démographique dans les Laurentides impose de mener à bien un tel examen. En revanche, ce redécoupage doit se faire en respectant nos réalités locales et régionales et notre attachement au territoire. On ne peut pas accepter qu’il y ait un morçèlement de nos MRC, de nos villes et de nos municipalités », explique Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle.

« La proposition qui est actuellement sur la table ferait en sorte que la MRC des Laurentides serait charcutée, que des municipalités comme Val-David et Val-Morin seraient annexées à la nouvelle circonscription des Pays-d’en-Haut. Des villes et des municipalités, comme la municipalité d’Amherst, seraient aussi divisées entre la région des Laurentides et de l’Outaouais, qui ont des enjeux bien différents. À cela s’ajoute la disparition d’une circonscription dans l’Est-du-Québec, qui enlèverait une voix dans cette région du Québec », poursuit Marie-Hélène Gaudreau.

« Maintenant que la Commission a pu entendre les élu.es et les citoyen.nes de la circonscription de Laurentides–Labelle, mes attentes sont qu’elle prendra au sérieux nos inquiétudes et qu’une nouvelle proposition, qui respectera nos réalités, sera mise de l’avant. Sinon, le Bloc Québécois utilisera tout son poids politique pour s’y opposer », conclut M<sup>me</sup> Gaudreau.

– 30 –

**Source :**

Maxime Caouette

Attaché politique de circonscription et des communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle